



Participation au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) des Nations Unies

26 juillet 2018 | University of Waterloo, Stephanie Engeli
Catégories: Société | Eau et développement | Écosystèmes

Dans le cadre de l'édition 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) des Nations Unies, qui s'est tenu à New York à la mi-juillet, Roy Brouwer était invité à participer à un panel de discussion. Brouwer est Directeur exécutif du « Water Institute » et Professeur d'économie à l'Université de Waterloo (Canada), et professeur invité de l'Eawag.

Le FPHN est la plate-forme centrale des Nations Unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par les chefs d'état et gouvernements de tous les états-membres de l'ONU en septembre 2015. Le thème de cette année était « la transformation vers des sociétés durables et résilientes ».

Roy Brouwer a participé à l'analyse de l'implémentation de l'ODD 15 — à savoir protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer de manière durable les forêts, lutter contre la désertification, arrêter, voire inverser le phénomène de dégradation des terres, et stopper la perte de biodiversité. « Le rôle de l'eau dans le fonctionnement des écosystèmes, y compris la préservation de la biodiversité, est une priorité dans l'agenda des recherches de l'Eawag », a déclaré Brouwer. Avec l'ancienne chercheuse post-doctorante de l'Eawag, Paola Ovando, il a étudié entre autres le rôle de la gestion des forêts dans les bassins hydrographiques du monde entier. Au cours du panel de discussion, Brouwer a présenté ses recherches sur les paiements des services hydrographiques comme moyen d'assurer les objectifs de l'ODD 15.

« [Les paiements des services hydrographiques](#) supposent que les utilisateurs d'eau en aval

indemnisent les propriétaires terriens en amont, ce qui encourage la gestion durable des terres et des forêts en amont. La création d'un tel système fondé sur le marché nécessite que les utilisateurs d'eau en aval soient disposés à payer et que les propriétaires terriens en amont soient disposés à accepter ce paiement », a déclaré Brouwer, non sans préciser que « bien que les faits empiriques se multiplient, on ne dispose encore que de très peu de données sur l'impact environnemental des mécanismes actuels de paiement pour services écosystémiques ».

Au cours du débat, plus de 50 intervenants, dont Doris Leuthard du Conseil fédéral suisse, ont pris la parole pour examiner les différentes méthodes visées par leurs gouvernements et organisations pour protéger et améliorer la biodiversité.

Links

Informations sur le panel

<https://www.eawag.ch/fr/portail/dinfo/actualites/news-archives/detail-de-larchive/participation-au-forum-politique-de-haut-niveau-pour-le-developpement-durable-fphn-des-nations-unies>